



Bulletin
N°76
JANVIER 2025



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU

BULLETIN RETRAITÉ·ES



EN 2025 ON CONTINUE !

**MOBILISATIONS,
RÉSISTANCES ET
SOLIDARITÉS**

ÉDITO

- Attendre ou agir ?

p.2

Attendre ou agir ?

RETRAITES

- Le questionnaire santé : un succès !
- Pensions et censure
- Comment la Sécu perd des sous
- Commission nationale retraités
- Journée d'action du 3 décembre

p.3-4

ANALYSES

- Évolution du vote des « seniors »

p.5

ACTUALITÉS

- Qui vote avec qui à l'Assemblée nationale ?
- Réforme du RSA... travail gratuit !
- 13^{ème} mois de pension de retraite

p.6

CULTURE & VOUS

- « La ballerine de Kiev » de Stéphanie
- « Les portes de Gaza » d'Amir Tibon Pérez
- « Militant du sport populaire » de René Moustard

p.7

SYNDICALISATION & SÉJOURS

- Syndicalisation au 19 décembre 2024
- Les séjours en 2025
- Expo : « La mine c'est du sport ! »

p.8



C'est avec une tristesse immense que nous avons appris récemment le décès de notre collègue et ami Yann Lequeux. Militant exemplaire, présent lors de nombreux séjours, il a toujours défendu les valeurs auxquelles nous tenons tous et toutes. Que sa famille trouve ici l'expression de nos sincères condoléances.

Nombre d'annonces diverses et variées sont faites quotidiennement, mais à ces annonces s'opposent les décisions budgétaires qui seront prises et du rôle que jouera la commission mixte paritaire. Il en va ainsi par exemple du budget sport amputé de plus de 30 millions (bel héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques !) que le Sénat annule et finance par le transfert de crédits venant du SNU, ou encore de l'abandon de la suppression des 4 000 postes à l'Éducation nationale qui ne dit rien de la manière dont seront réalisées les économies voulues par le gouvernement etc.

S'il est un enseignement à tirer de la période trouble dans laquelle nous sommes c'est qu'à contrario d'un regard rapide porté sur des mobilisations rendues inutiles par manque de résultats, celles-ci pèsent fortement et durablement. Si la séquence sur les retraites n'est pas close et que cette question est toujours sur le devant de la scène, c'est bien le résultat du mouvement social d'ampleur qui a eu lieu, si le choc des savoirs est petit à petit vidé de sa substance c'est bien parce que la résistance a été forte...

Au-delà de ce contexte national, même s'il faut se réjouir qu'il y ait enfin une trêve dans la bande de Gaza, il ne faut pas oublier les conflits qui perdurent dans le monde et qui poussent Emmanuel Macron à appeler la jeunesse à renforcer les armées, la montée de l'extrême droite avec son lot de racisme, de xénophobie, de sexisme... à l'image de l'investiture de Donald Trump et d'un Elon Musk sans complexe. Ce n'est pas dans ce monde que nous voulons vivre et ce n'est pas celui que nous voulons laisser à nos enfants et petits-enfants !

Ce climat anxiogène, renforcé par un pouvoir d'achat en berne pour beaucoup, renforce le repli sur soi et la perméabilité aux discours démagogiques ou nauséabonds visant l'autre comme responsable de ses maux. Seule la mobilisation de tous et toutes pour un autre projet politique, pour une société apaisée, plus juste, plus humaniste peut conduire vers d'autres horizons. Tous les combats menés sur l'écologie, les salaires, la protection sociale, l'éducation... participent de la construction de cet ailleurs et il faut que nous y prenions toute notre part. C'est en ce début d'année, le vœu d'un tous et toutes ensemble pour l'avenir que nous formulons.

Bonne et heureuse année 2025 à chacun et chacune d'entre vous !

Édito écrit le 21 janvier 2025

Benoît HUBERT
co-secrétaire général



LE QUESTIONNAIRE SANTÉ : UN SUCCÈS !

Les plus optimistes prévoient un retour entre 200 et 300 questionnaires sur 1 330 envoyés aux retraité-es, ce fût 610 (1 120 syndiqué-es le 19 décembre 2024).

Un grand merci à vous tous et toutes pour cette mobilisation qui montre à quel point la santé reste une préoccupation majeure et aussi la preuve de votre confiance en notre activité syndicale unitaire.

Les questionnaires triés par département et académie ont été répartis lors de la Commission Nationale des 3 et 4 décembre entre les 20 responsables présent-es.



Compte tenu du nombre de réponses, 3 ou 4 mois seront nécessaires pour que les résultats de l'étude soient le plus fiable possible, et au plus près de la réalité. Certaines questions très ouvertes et de longs commentaires, demandent une analyse plus fine.

Cette initiative a pour objectif de confronter les résultats au cahier revendicatif du SNEP-FSU, de porter les dossiers de santé dans la FSU, d'intervenir dans le débat public...

Lors de la réunion du secrétariat des retraité-es le 30 janvier, une première évaluation sera peut être possible. Nous vous tiendrons informé-es régulièrement.

Une première constatation, sur 35 questionnaires examinés brièvement, concerne les questions sur les accidents de travail (AT).

- 25 ont eu un AT : 3 indemnisé-es
- 12 ont des problèmes de santé suite à AT
- 20 des difficultés en fin de carrière
- 35 plébiscitent la CPA
- 28 sont pour la retraite à 60 ans, 7 à 62 ans

Il semblerait que les 65-78 ans soient les plus concerné-es par cette étude.

Louise GAVARY

Bref PENSIONS ET CENSURE

Le code de la Sécurité Sociale fixe l'indexation des pensions au 1^{er} janvier de chaque année, sur l'inflation constatée au 1^{er} octobre de l'année précédente. Le décalage, est, le plus souvent, au détriment des retraité-es. Passons.

Mais voilà que le gouvernement BARNIER avait, au mépris de la loi, décidé de soumettre au parlement le report de cette indexation au 1^{er} juillet, sans rattrapage sur les 6 mois de décalage. Cette fois le hold-up au détriment des retraité-es se serait élevé à 3,7 milliards d'€ !

Suite aux pressions sociales, celles de l'intersyndicale du G9, il avait dû opérer un premier recul : une augmentation de 0,8 % pour tous et toutes en janvier, et une seconde (également de 0,8 %) en juillet seulement pour les pensions inférieures à 1 426,30 €. On restait, même au total, en-dessous de l'inflation réelle : tous et toutes y auraient perdu.

Là-dessus, le projet de budget (qui comprenait ces mesures) provoque la censure. À défaut de budget, la loi s'applique. **Par conséquent, les pensions ont été augmentées de 2,2 % au 1^{er} janvier pour tous et toutes.** C'est déjà ça et nos actions, depuis plusieurs mois, n'ont pas été vaines. Reste toutefois que les pertes subies depuis 2017 de l'ordre de 5,9 % ne sont pas rattrapées. Nous continuerons à demander ce rattrapage et resterons vigilant-es pour l'avenir.

Roland ROUZEAU

Bref COMMENT LA SÉCU PERD DES SOUS

Selon l'économiste Nicolas DA SILVA (Université PARIS XIII), en 2023, le montant des pertes de cotisations brutes sur les salaires dans le privé, liées aux exemptions d'assiette (soi-disant pour favoriser l'emploi, ce qui reste à établir) a été supérieur au déficit de la sécurité sociale. On prenait le même chemin pour 2024. Ainsi, non seulement les aides aux entreprises ne favorisent pas l'emploi, mais elles creusent le déficit de la sécu.

« Cela a pour effet de dégrader le solde de la Sécurité sociale et de justifier en retour le transfert de charges vers les complémentaires santé. Un cercle vicieux qui se fait au détriment des patients »

Roland ROUZEAU

COMMISSION NATIONALE RETRAITÉ·ES

Notre Commission Nationale Retraité·es SNEP a réuni, les 3 et 4 décembre derniers, 22 participant·es issu·es de 15 académies. Outre deux séquences spécifiques sur l'enquête santé et l'AG de l'association SNEP-Toujours, les débats ont porté sur la situation générale, la mise en place du nouveau dispositif de Protection Sociale Complémentaire (PSC), notre activité courante (préparation du congrès FSU, rapports FSU/FGR/G9, séjours).

DÉBAT GÉNÉRAL

Il a porté sur les incertitudes et l'instabilité aux plans international et national. L'évolution préoccupante du vote des retraité·es a été soulignée par P. CHEVALLIER (Cf. son article dans le bulletin national général n° 1025 du 04/11/24). Dans un tel contexte, s'il reste difficile d'apporter des explications et de mobiliser, il apparaît essentiel :

- de réaffirmer les revendications syndicales à la fois spécifiques (EPS et UNSS, éducation) et générales (accès à des services publics de qualité sans « déserts », pouvoir d'achat des salaires et pensions, emploi, retraites, sécurité ...),
- de montrer que les moyens d'y répondre existent et contribueraient pour une part à la solution des problèmes économiques et sociaux.

Le mouvement syndical doit donc tenir toute sa place et ne pas laisser le terrain du débat et de l'action aux seuls politiques. Il doit intervenir à tous niveaux (local comme national) en partant des préoccupations des salarié·es et retraité·es, s'interroger sur ses pratiques, favoriser les convergences et l'unité.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (mutuelle)

Au premier semestre 2026 sera mis en place dans l'Éducation Nationale, l'accord signé sur la PSC par l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction Publique. Le nouveau dispositif comprendra une participation financière de l'État à la cotisation complémentaire santé des actifs et actives. L'adhésion sera obligatoire pour elles et eux. L'opérateur sera retenu, sur dossier, pour une période de 3 ans, par le ministère concerné.

Il n'y a aucune contribution de l'État pour les retraité·es. Ils pourront choisir de s'inscrire ou non dans le dispositif avec un plafond de cotisation maximum, mais dont le niveau et les garanties couvertes restent concrètement à préciser. La MGEN, sur les évolutions et les prestations de laquelle s'interrogent un certain nombre de collègues, sera candidate au « marché ». Si elle n'était pas retenue (dans certains ministères, les mutuelles « historiques » ne l'ont pas été), son existence même serait menacée.

Tout cela pose plusieurs problèmes pour les retraité·es :

- celui de leur exclusion de la participation de l'État et d'une rupture accentuée actifs-retraités,

- celui de l'évolution du coût de leurs cotisations mutualistes santé,
- celui du choix qu'ils et elles auront à opérer début 2026.

Il est indispensable que nous développiions seuls ou de préférence dans le cadre FSU l'information sur ce dossier.

L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION

Le congrès national FSU se tiendra du 3 au 7 février. Christine CHAFIOL et Philippe HERBERT nous représenteront dans la délégation SNEP. Nos revendications spécifiques seront notamment débattues avec les délégué·es des autres syndicats. Le SNEP sera porteur d'un mandat de départ à la retraite à 60 ans avec une pension à 75 % du dernier salaire.

La commission souhaite que le dossier « santé » soit relancé dans le SNEP et la FSU et que l'information et le débat sur le contenu et les moyens de notre revendication du 100 % santé soient approfondis.

Nous avons fait, à partir de l'implication des présent·es, le point sur l'activité des Sections FSU de Retraité·es dans les départements, en lien avec la FGR-FP et le G9. Nous envisageons de poursuivre pour connaître au mieux l'activité « retraité·es » dans les départements.

Roland ROUZEAU à partir des notes de Michèle BUCOLON,
Christine CHAFIOL, Andrée ZELEZ

Bret JOURNÉE D'ACTION DU 3 DÉCEMBRE

Une délégation de la Commission Nationale a participé, le mardi 3 décembre, entre 14h et 16h au rassemblement parisien à l'appel du G9, dans le cadre de la journée nationale d'action des retraité·es sur le pouvoir d'achat des pensions.

Cette journée d'action s'est au total traduite par 122 rassemblements dans 97 départements, interventions dans la presse locale, audiences après des préfets, courriers aux parlementaires...



ÉVOLUTIONS DU VOTE DES « SENIORS »

Les 60/70 ans sont les mieux inscrits sur les listes électorales. En 2017, c'était le cas de 85 % d'entre elles et eux contre un peu moins de 78 % de la population totale. Les 65 ans et plus sont aussi les plus fidèles à l'acte de voter et s'y réfèrent pour exprimer leur opinion politique. Ce sont également celles et ceux qui participent le plus, même si cette participation s'effrite.

Ils et elles ont une inclinaison pour le vote à droite, conservateur, lors d'une présidentielle. Si on regarde celle de 2017, 58 % des votant-es pour François Fillon étaient âgé-es de 65 ans et plus. Et ils et elles représentaient un gros tiers (35 %) de celles et ceux d'Emmanuel Macron. Aux régionales, on retrouve cette inclinaison à droite. Par contre, lors de scrutins de proximité, il y a une tendance à reconduire une personnalité en place quelle que soit sa couleur politique si elle convient.

C'est la catégorie d'âge la plus inscrite sur les listes électorales et la plus assidue (jusqu'à 80 ans) pour aller voter.

Les retraité-es pèsent donc fortement sur les scrutins avec une traditionnelle inclinaison vers les partis se réclamant de la droite.

PRÉSIDENTIELLES 2022

Les retraité-es ont également voté en masse pour Emmanuel Macron (40 %). Ils et elles n'étaient en revanche que

18 % à avoir glissé le bulletin Marine Le Pen dans l'urne, 12 % à avoir voté pour Jean-Luc Mélenchon, 8 % pour Eric Zemmour et 7 % pour Valérie Pécresse.

Les 65 ans et plus, qui avaient déjà préféré Emmanuel Macron au premier tour, sont 70 % à avoir voté pour lui au second.

ÉVOLUTION DU VOTE DES « SENIORS » : INQUIÉTUDES ET PERSPECTIVES.

Leur vote pour les partis de gauche s'est largement effrité depuis 40 ans. En 1988, François Mitterrand arrivait à mobiliser un peu plus du tiers de cette classe d'âge au premier tour des élections présidentielles. En 2017, les candidatures Hamon-Mélenchon n'ont réuni que 13 % des suffrages des séniors.

L'évolution récente questionne. Ainsi, au premier tour des élections législatives anticipées du 30 juin dernier le RN a attiré, selon l'institut IPSOS, 35 % des votant-es de 60 à 69 ans, 29 % des 70 ans et plus. Encore plus inquiétant, la classe d'âge des futur-es retraité-es (de 50 à 59 ans) est celle qui vote le plus pour le RN (40 %).

Ainsi, le parti nationaliste arrive en tête chez les retraité-es avec 31 % des suffrages (contre 12 % aux législatives de 2002). Le NFP se situe à 18 % seulement.

Les raisons avancées pour expliquer le vote des retraité-es qui passerait de la droite vers l'extrême droite et ne votent plus beaucoup pour la gauche

Selon Mickaël Blanchet, géographe, chercheur associé à l'université d'Angers qui a étudié les votes des retraité-es à l'occasion des dernières législatives :

- Le rapport des plus de 65 ans à l'altérité se dégrade s'agissant d'immigration, de lien au travail...
- Cette catégorie d'âge a un rapport éthique au travail, elle est sévère avec les chômeur-euses même si elle l'a peu connu pendant sa période d'activité.
- Elle est sensible à la notion d'effort et d'autorité. Si on y rajoute ce qui touche à la sécurité.

Selon Luc Rouban, directeur de recherches au CNRS, cette évolution s'expliquerait par la convergence :

- d'un sentiment de vulnérabilité croissant chez les électeurs et électrices âgé-es qui remettent en cause « la dimension positive et optimiste » de l'Union Européenne défendue par Emmanuel Macron (pour lequel la grande majorité des votes des séniors s'était porté depuis 2017).
- la stratégie mise en place par le RN qui aurait réussi « à capter l'héritage gaulliste »...

Patrick CHEVALLIER

QUI VOTE AVEC QUI À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ?

Pour discréditer les député-es du NFP, les élu-es de ce que l'on appelle le « bloc central » évoquent la convergence des votes entre les député-es de gauche et celles et ceux du Rassemblement National.

Si ces deux groupes ont effectivement voté la motion de censure ayant renversé le gouvernement Barnier, ce scrutin s'est effectué sur le texte déposé par la gauche. Dans ce

texte, les signataires du NFP condamnent clairement l'idéologie du RN comme le prouve cet extrait du texte.

« Alors qu'une large majorité de nos concitoyennes et concitoyens a fait le choix du barrage à l'extrême droite lors des élections législatives, le Premier ministre a cédé à leurs plus viles obsessions, avec une nouvelle loi immigration, qui poursuivrait la faille morale et politique de l'année dernière et une remise

en cause de l'Aide Médicale d'État, qui apporte humanité et dignité à ceux qui foulent notre sol et est une mesure essentielle pour tous de santé publique. »

Voyons maintenant la convergence des votes à l'Assemblée Nationale (Source site DATAN) qui reprend les 513 derniers scrutins (au 01/01/2025)

Sur les 513 derniers votes de l'assemblée Nationale :

Le Rassemblement National a voté avec :

- Les Républicains dans 53 % des scrutins
- Les Macronistes dans 48 % des scrutins
- Les Socialistes dans 28 % des scrutins

- LFI dans 23 % des scrutins

Le groupe EPR (macro-niste) a voté avec :

- Le RN dans 48 % des scrutins
- Les Socialistes dans 41 % des scrutins

Les Socialistes ont voté avec :

- EPR dans 41 % des scrutins
- Le RN dans 28 % des scrutins

Patrick CHEVALLIER

Source : site DATAN qui analyse l'ensemble de l'activité à l'assemblée nationale.

RÉFORME DU RSA... TRAVAIL GRATUIT !

A partir du 1^{er} janvier 2025... Réforme RSA : tous et toutes les bénéficiaires du RSA seront obligatoirement et automatiquement inscrit-es à France-Travail (ex Pôle Emploi), ce qui « représente 1,2 million de personnes supplémentaires inscrites comme demandeuses d'emploi ».

La nouvelle réforme conditionne, désormais, le versement du RSA à l'effectuation par les allocataires de 15 à 20 heures hebdomadaires d'activités... non rémunérées : « Ces heures ne pouvant pas être réalisées en dehors du cadre du Code du travail », mais elle propose aux nouveaux et nouvelles arrivant-es l'inscription dans des « activités ».

Les activités proposées : obtention du permis de conduire - Immersion en entreprise pour affiner un projet personnel - Participation à des actions dans le secteur associatif - Recherche active d'un emploi - Réalisation d'entretiens d'embauche - Trouver une formation, un stage - Créer un CV...

Si l'allocataire du RSA n'effectue pas ses heures d'activités, il ou elle peut perdre partie ou totalité de son RSA... Un nouveau dispositif « Suspension-remobi-

lisation » entrera en vigueur au premier semestre 2025 pour faire respecter ce dispositif.

Alors ?

Accompagner ou contraindre ? Risque de glissement vers le travail gratuit ? Aggravation des radiations sur les listes des bénéficiaires du RSA alors que les possibilités de retour à l'emploi s'aggravent en France ? (« le chômage en France pourrait augmenter de 8 % en 2025 »).

En 2023, La loi « pour le plein emploi » (E. Macron), soutenue par la droite, avait déjà suscité l'indignation des insoumis, des socialistes, des communistes et des écologistes qui estimaient qu'elle « portait atteinte au droit constitutionnel à obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ».

D'autre part, les syndicats s'inquiètent de l'inscription des « allocataires du RSA sur les listes de France Travail sans que ni budget supplémentaire, ni renfort de personnel ne soient prévus ».

Viviane GOBEAUT

Source : l'INSEE - Europe 1 - France info - L'Humanité

Bref 13^{ÈME} MOIS DE PENSION DE RETRAITE

Ce n'est pas une « fake news ». Et c'est relativement passé sous les radars médiatiques. Au printemps dernier, par votation citoyenne (référendum d'initiative populaire) sur un projet soumis par plusieurs syndicats, les Suisses ont adopté le 13^{ème} mois de pension pour les retraité-es et, sur un autre projet, rejeté l'allongement de 65 à 66 ans de l'âge de départ à la retraite.

Au grand dam du patronat et des partis de droite, mais avec le soutien des partis de gauche (PSS, PST) et des Verts. Certes la Suisse est un des pays les plus riches du monde en PIB par habitant, mais les inégalités de revenus y sont fortes et le coût de la vie pour les dépenses courantes élevé, avec un pouvoir d'achat régulièrement « grignoté ». Quand elle est vraiment et sérieusement organisée, la démocratie ça marche, et ça donne parfois des résultats quand le syndicalisme s'en mêle.

Roland ROUZEAU

Quelques suggestions de lecture pour commencer cette nouvelle année

de Patrick CHEVALLIER et Louise GAVARY



“La ballerine de Kiev”

de **Stéphanie PEREZ**

Le 23 février 2022, un couple de danseurs étoiles du ballet de l'opéra national de Kiev se produit sur le Lac des cygnes.

Dès le lendemain, les premiers obus russes s'abattent sur Kiev.

Alors que Svitlana choisit de rester à Kiev et devient secouriste, Dmytro s'engage dans la défense territoriale.

Le couple dont les corps étaient essentiellement voués à la grâce de leur art va alors connaître la résistance, la peur, la mort...

Des relations fortes, des actes de renoncement, des destins sublimes par la guerre vont alors voir le jour dans ce pays agressé et meurtri.

Si elle ne cache rien des horreurs du conflit, Stéphanie PEREZ va nous montrer que la danse peut devenir une arme de résistance.

Dans des conditions difficiles, malgré l'angoisse permanente, les danseurs décident de poursuivre l'exercice de leur art. De prestations à l'hôpital de Kiev jusqu'au théâtre du Rond-point des Champs-Élysées, la troupe réduite du ballet voudra consacrer la beauté et la liberté au milieu du chaos.

Un roman totalement poignant.



“Les Portes de Gaza”

d'Amir **TIBON**

Amir TIBON, journaliste israélien, est installé depuis 10 ans avec sa famille dans le kibboutz de Nahal Oz qui se situe à seulement 700 mètres de la frontière avec la bande de Gaza.

Dans ce récit, il dépeint la journée tragique du 7 octobre 2023 marquée par l'attaque du Hamas qu'il a lui-même vécue avec sa famille réfugiée dans la pièce « sécurisée » de leur habitation. S'il restitue la violence des terroristes et les pertes humaines subies par sa communauté, l'auteur s'inscrit également dans une mise en perspective de l'histoire du conflit israélo-palestinien depuis 1948.

Mêlant expérience personnelle et analyse historique, ce récit est documenté et équilibré, loin des passions aveuglant communément les débats. Il pose avec justesse et objectivité la symétrie meurtrière entre Israël et le Hamas.

Il insiste notamment sur la responsabilité de Netanyahu et des autorités de son propre pays durant cette journée du 7 octobre et de celles qui ont suivi. Au lendemain des attaques, « le gouvernement n'était nulle part », souligne l'auteur, ni en soutien militaire sur le terrain, ni pour tenter de sauver les otages.

Dans des passages éclairants, l'auteur montre que les gouvernements successifs de Netanyahu ont favorisé l'installation du Hamas dans la bande de Gaza pour saper l'Autorité Palestinienne, rendant ainsi plus difficile toute possibilité de paix durable et toute avancée pour l'existence pacifiée de deux états.

À la fois récit et essai, les Portes de Gaza est un document remarquable et, selon moi, essentiel.



“Militant du sport populaire”

de René **MOUSTARD**

René MOUSTARD, professeur d'EPS, militant du sport populaire après s'être engagé bénévolement de 1957 à 1967 à la FSGT fut mis à la disposition par le Ministère en 1968 à la FSGT.

Il y exercera des responsabilités pendant 35 ans dont celle de Président.

À l'occasion du 90ème anniversaire de la FSGT, René, dirigeant historique, en retrace les origines et met en évidence l'importance de ce courant sportif populaire et internationaliste.

Dans ce livre il raconte sa vie de militant syndical, sportif, politique et familial.

Ouvrir cet ouvrage c'est retrouver tout au long de ces pages l'histoire de l'évolution du sport populaire qui favorise l'émancipation par la pratique du sport pour tous et par tous dégagé de la compétition.

C'est découvrir le rôle, à travers René, de la FSGT dans la lutte contre l'apartheid sud-africain, et la coopération entre la FSGT et le sport Palestinien.

C'est retrouver les anciens, qui des stages à Sète à l'évolution de notre syndicat en 1969 ont forgé et fait évoluer notre discipline.

Cet ouvrage met en valeur une vie d'engagement marquée par le sport populaire. La trajectoire inspirante de René Moustard (né en 1935) et de ses compagnons de route démontre plus que jamais qu'un autre sport, altruiste, généreux, dégagé de l'argent-roi, est possible.

Syndicalisation au 19 décembre 2024

Au 19 décembre 2024, 1 120 retraité-es sont syndiqué-es au SNEP-FSU.

51 d'entre eux et d'entre elles ont pris leur retraite en septembre 2024. Soit 62,2 % de l'ensemble des collègue-parti-es à la retraite en 2024 (chiffre connu 82).

- 8 se sont resyndiqué-es
- 214 ne sont pas à jour (dont 31 parti-es à la retraite en 2024).

L'âge tardif des départs à la retraite se confirme :

- 68 ans : 1 homme
- 66 ans : 4 hommes

- 65 ans : 6 hommes/3 femmes
- 64 ans : 9 hommes/7 femmes
- 63 ans : 13 hommes/14 femmes
- 62 ans : 8 hommes/6 femmes
- 61 ans : 2 hommes/3 femmes
- 60 ans : 1 femme

Bien que le nombre de départs à la retraite chute de 149 en 2013 à 82 en 2024, le pourcentage des actif-ves partant à la retraite et qui restent syndiqué-es est stable, les syndiqué-es de longue date confortent leur ancrage au SNEP-FSU.

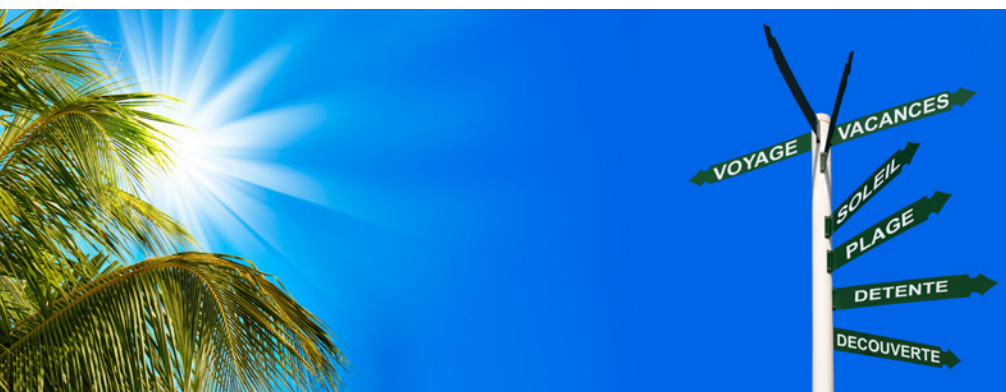
Ce simple constat illustre la détérioration du montant des pensions amplifié par la réforme des retraites de 2023.

À toutes celles et ceux qui tardent, il est encore temps de rejoindre le SNEP-FSU.

ENSEMBLE POURSUIVONS LES LUTTES !

REJOINDRE LE SNEP-FSU, C'EST LUTTER ENSEMBLE ET VITAL POUR LA DÉMOCRATIE

Louise GAVARY



Les séjours en 2025

PROJET DE SÉJOUR à NÎMES DU 15 au 21 SEPTEMBRE 2025 SUR LE THÈME « CŒUR, ORCHESTRE ET FERIA »

Au cœur du centre historique de Nîmes, dans un cadre tout en pierres, du 18^{ème} siècle, ce séjour se déroulera pendant la semaine de la fèria des vendanges.

- Préparer un concert de clôture de fèria, ouvert aux sympathisant-es, avec les choristes et musicien-nés du SNEP-toujours et des renforts locaux
- Démystifier le domaine de l'accès à la pratique et à l'apprentissage de la musique.

- Découvrir la taumachie ainsi que les traditions équestres et taurines.
- Découvrir et vivre la fèria de Nîmes, dans sa formule soft.
- Profiter des conditions très favorables d'hébergement offertes par l'ex-camping municipal de la bastide, en pé-

riode de fèria, dans des bungalows à géométrie variable.

NB : se reporter au site du camping de la bastide Capfun de Nîmes, pour visualiser les hébergements.

Prix du séjour : 400 euros environ tout compris (exceptés 4 repas du soir laissés à l'initiative de chacun-e dans les nombreux points de restauration type bodegas à prix raisonnable).

Organisateur : Daniel LAURENCE, pour plus de détails, consulter l'envoi par mail du 24 décembre 2024.

SÉJOUR EN ARDÈCHE

Au CREPS de Vallon-Pont-d'Arc du 1^{er} au 8 septembre 2025.

Ce séjour est complet, 27 personnes. Inscription possible en cas de désistement.

Louise GAVARY

EXPO

“ LA MINE C'EST DU SPORT ”

Le Centre historique minier de LEWARDE (Nord) consacre, à l'occasion des JOP, une exposition aux mineurs, les gueules noires, à la fois sportifs de haut niveau, voire champions olympiques. L'exposition « La mine, c'est du sport » fait découvrir un aspect méconnu du bassin minier : ses terrains de foot, de basket, ses pistes d'athlétisme... Elle présente jusqu'au 4 mai 2025, les liens étroits entre mineurs et sport.